

PAS DE GAZ À RAVORIVE

Chers habitants de Septroux, Emblève, Chambralles, Hoyemont, Oneux, Martinrive, Rouvreur, Halleux, Pont-de-Scay et plus largement de la région,

Le permis introduit par l'entreprise Kauffman pour s'installer sur le site de Raborive a été rejeté par la Région wallonne et par la commune d'Aywaille. **Merci à tous pour votre mobilisation depuis plus de 8 mois!** Cependant, refusant de se rendre à l'évidence et de chercher une alternative légitime, l'entreprise Kauffman a pris la décision d'introduire un recours contre le refus de permis. Ce recours est en cours d'instruction.

Afin de faire changer d'avis les décideurs politiques, une étude hydraulique a été réalisée par l'Ulg à la demande de Kauffman. Cette nouvelle étude cherche à justifier l'**édification d'un mur haut de plus de trois mètres et d'une longueur de plus de 250 mètres au bord de l'Amblève** afin de protéger le site des futures inondations.

Si nous, les citoyens, refusons l'installation d'une entreprise SEVESO dans notre belle vallée, nous n'allons pas non plus accepter le bétonnage de notre Amblève !

Cette solution, proposée en cours d'instruction d'un recours, ne présente que des inconvénients qui se rajoutent à la très longue liste des arguments contre ce projet. Ne perdons pas de vue que le permis a été refusé aussi pour d'autres raisons que les inondations de juillet! **Les voix des riverains ont d'ailleurs beaucoup pesé dans la balance.**

Une nouvelle enquête publique est organisée pour permettre aux citoyens d'exprimer leurs avis sur ce nouvel élément du projet. **Lors de la première enquête, nous avons récolté plus de 400 lettres de réclamation. Nous devons à nouveau nous mobiliser activement afin d'enterrer définitivement ce projet.**

L'enquête se termine le **10 février**. Nous vous invitons à **rédiger un courrier** adressé à la commune d'Aywaille avec les arguments que vous jugerez pertinents contre ce mur. Nous vous proposons également une **lettre-type** à compléter (attention : une lettre par personne majeure).

Les courriers peuvent être adressés directement au Collège communal à l'adresse suivante : rue de la Heid 8, 4920 Aywaille ou par email : info@aywaille.be.

Pratiquement, les courriers peuvent également être déposés dans les boîtes aux lettres des adresses suivantes **avant le 9 février** :

- Ooms - Marcourt : **rue des Prunelliers 6 à Septroux**
- Brevers - Demonty : **rue des remparts 2 à Martinrive**

Ils seront compilés et remis au Collège communal en temps et en heure.

Nous proposons également un après-midi «portes ouvertes» le **samedi 5 février de 11 à 17h** à l'adresse **rue des Prunelliers 6 à Septroux** pour répondre à vos questions et compléter ensemble les lettres-type. .

Pour plus d'informations sur le recours, l'étude hydraulique et une analyse critique de cette dernière, rendez-vous sur le site **www.raborive.be** N'hésitez pas non plus à nous contacter par mail via l'adresse **pasdegazaraborive@hotmail.com** pour toute question.

Un tout grand merci d'avance pour le temps consacré à la lecture de ces quelques lignes et, comme nous l'espérons, au temps utilisé à la rédaction de la lettre contre ce projet insensé.

Le collectif « Pas de gaz à Raborive » / Raborëve

N'hésitez pas à rejoindre notre page facebook «pas de gaz à raborive»